



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Séance du lundi 29 janvier 2024	
2024 - 007	NOMBRE DE MEMBRES
	- Afférents au Conseil Municipal : 23
	- En exercice : 23
	- Qui ont pris part à la délibération : 22
	Date de la convocation : 23/01/2024
	Date d'affichage : 23/01/2024

*L'an Deux Mil Vingt Quatre le lundi 29 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Henri BEDAT, Maire,***

Présents : MM. et Mmes BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, FOURNET, CAZENAVE, BIARNES, WLUSEK, ETIENNE, HOURQUET, SEIRACQ, GATUINGT, MARIMPOUY, DARRACQ, LARROQUE.

Excusés et procurations :

M. LABAT a donné procuration à M. FOURNET

Mme CHAUPRADE a donné procuration à Mme CAZENAVE

Mme LAGRASSE a donné procuration à Mme BIARNES

M. CONSTANTIN a donné procuration à Mme BEZIAT-RICARD

Mme MESPLEDE a donné procuration à M. SEIRACQ

M. DEHEZ a donné procuration à M. DARRACQ

Mme EDE a donné procuration à M. MARIMPOUY

Mme LABUXIERE a donné procuration à M. LARROQUE

M. LAHONTAN

Secrétaire de séance : Mme Nathalie HOURQUET

OBJET :

**BATIMENTS ET AMENAGEMENTS PUBLICS
CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) ou de la DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL (D.S.I.L.) - ANNEE 2024**

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT AU TITRE
DES « EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE »**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES AU
TITRE DES « EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE »**

VU les travaux menés par le Conseil municipal des Jeunes menant à la conclusion qu'un nouvel espace de grands jeux permettrait de diversifier les pratiques sportives et de loisirs pour filles et garçons (jeu non-genré),



CONSIDERANT que les élus de différentes commissions municipales ont accueilli la demande des jeunes et souhaitent réunir les conditions pour permettre cette réalisation,

CONSIDERANT que pour mener à bien ce projet, il est opportun de présenter une demande d'aide financière :

- Au titre de la Dotation d'Équipement Territoriale et Rural (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) catégorie « bâtiments et aménagements publics - travaux de sécurité et d'accessibilité, rénovation, construction, extension »,
- Auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre des « équipements sportifs de proximité ».
- Auprès du Conseil départemental des Landes au titre des « équipements sportifs de proximité ».

VU le montant prévisionnel des travaux de **116 950,00 € HT**

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE**

DECIDE de solliciter :

- une aide au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) ou de la D.E.T.R. au taux le plus élevé possible sur un montant de travaux de s'élevant à **116 950.00 € H.T.**
- une aide de l'Agence Nationale du Sport au titre des « équipements sportifs de proximité » au taux le plus élevé possible sur un montant de travaux de s'élevant à **116 950.00 € H.T.**
- une aide du Conseil départemental des Landes au titre « équipements sportifs de proximité » **pour un taux d'intervention de 18%**

PRECISE que le financement serait réparti comme suit :



Coût estimatif de l'opération				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Sous-total MOE/Études			0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
construction pumptrack	ST GROUPE	96 950,00 €		
Barrières & clôtures	IDEA BOIS	20 000,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		116 950,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		116 950,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		35085	35 085,00 €	30,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État	ANS	11695	11 695,00 €	10,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental		21051	21 051,00 €	18,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		67 831,00 €	58,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques				
Part de la collectivité	Fonds propres		49 119,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		49 119,00 €	42,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			116 950,00 €	

**RECAPITULATIF :**

Construction d'un pumptrack - total estimatif des travaux = 116 950 € HT (hors études, suivi du chantier, etc)			
DEPENSES		RECETTES	
Travaux d'entreprises	116 950 €	Etat – DETR (30%)	35 085 €
		ANS (10%)	11 695 €
		Département (18%)	21 051 €
		Commune (42%)	49 119 €
TOTAL	116 950 €	TOTAL	116 950 €

CHARGE M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande et l'autorise à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal
Pour copie conforme
Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **30 janvier 2024**
Le Maire,
Henri BEDAT

**VOTE :**

Pour	22
Contre	00
Abstention	00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20240129 – DE2024007
et publication ou notification le

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulbos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>).